



# REGIONAL

## VALAIS

Edition mars 2025, WWF Valais, Rue de Conthey 2, 1950 Sion  
info@wwf-vs.ch, www.wwf-vs.ch

# CAMPAGNE TROISIÈME CORRECTION DU RHÔNE MAINTENANT!

Nous vous invitons à signer l'Appel pour inviter le Conseil d'Etat à tout mettre en œuvre pour une réalisation complète et rapide de l'ouvrage en mettant à l'enquête publique les mesures de Sierre, Sion et Martigny conformément au PA-R3 2016 (en plus de celle du Chablais), tout en renonçant à la révision du PA-R3. Depuis l'annonce par le Conseil d'Etat que le projet allait être révisé, nous sommes inquiets pour l'avancement du projet de la troisième correction du Rhône. Un compromis avait été trouvé et approuvé par les autorités valaisanne et vaudoise en 2016. Le peuple a voté en faveur de ce projet en 2015, la décision du Conseil d'Etat de passer par-dessus la volonté populaire est choquante. Le plan d'aménagement Rhône 3 est la solution qui permettra, le plus rapidement, de sécuriser durablement la plaine du Rhône, tout en développant des rives plus naturelles et plus conviviales. Il y a urgence!

Rendez-vous sur le site [rhone3-maintenant.ch](http://rhone3-maintenant.ch) et signez l'Appel pour une réalisation rapide du projet R3 tel qu'approuvé en 2016.

**En 2015, la population valaisanne disait OUI à 57% à Rhône 3.**

**BIENTÔT 10 ANS DE DÉNI DÉMOCRATIQUE !**



**NE RIEN FAIRE COÛTERA PLUS CHER !**

**Le vrai coût de la révision du projet Rhône 3**



# ENTRETIEN DÉSASTREUX DES CANAUX À MARTIGNY: LE CAS DU SYNDICAT

En février 2024, le WWF constatait que les rives du canal du Syndicat à Martigny/Fully étaient fauchées à ras le sol sur les deux côtés ! Plus aucun abri, cache, herbes hautes, roselière, etc. pour une quelconque bécassine, marouette, râle, ou autres animaux ne subsiste.

C'est un retour en arrière scandaleux, car depuis plus de 25 ans, un traitement différencié des rives du canal du Syndicat laissait toujours une rive non fauchée, ce qui était très favorable à la biodiversité ! Mais depuis quelques années, des changements ont eu lieu dans le consortium du canal réintroduisant un entretien «à l'ancienne» des canaux au Coude du Rhône.

Les canaux sont souvent les derniers refuges pour la faune et la flore dans la plaine du Rhône, à la condition que leur entretien soit adéquat. Celui-ci doit être conforme aux bases légales qui protègent la végétation riveraine des berges.

Le WWF a donc écrit en avril 2024 aux services compétents et aux communes pour protester contre ces travaux et demander un meilleur respect des Recommandations pour l'entretien des cours d'eau et des canaux de janvier 2023.

Hélas en janvier 2025, des travaux d'entretien du Syndicat ont à nouveau eu



*L'entretien des canaux doit laisser alternativement une berge fauchée et une berge non fauchée, pour conserver des habitats permettant à la faune et la flore de survivre.*

lieu notamment dans le secteur de l'Indivis-Toléron en plaine de Martigny. Toute la végétation des berges et les pieds de berges à fleur d'eau a été girobroyée détruisant toute la végétation aquatique et les herbes hautes servant d'abri pour les oiseaux, les insectes et la microfaune.

Des habitats vitaux pour des espèces rares de libellules ont été purement et simplement détruits, alors que les autorités avaient été informées de leur présence.

Le WWF s'indigne de cette manière de faire et prendra les mesures nécessaires pour que cela ne se reproduise plus. ■

## INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU WWF VALAIS

**Jeudi 10 avril 2025, 17h00–20h30**

Lieu de rendez-vous: Gare de Loèche

Tous les deux ans, le WWF Valais organise son assemblée générale. Elle se passe alternativement dans le Valais romand et dans le Haut Valais. Cette année, nous nous retrouvons à Erschmatt. Nous y tiendrons notre assemblée générale et visiterons le village. Nous apprendrons pourquoi le seigle pousse si bien en Valais et comment il est cultivé.

Nous nous retrouverons à 17 heures à la gare de Loèche, d'où un transport en voiture est organisé. En tant que membre, vous êtes cordialement invité.e!

### Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire:

- accueil et liste de présence
- approbation du procès-verbal de l'AG 2023 (copies disponibles sur place)
- rapports annuels 2023-24 et programme 2025
- présentation des comptes annuels 2023-24 et du rapport des vérificateurs des comptes
- élections statutaires
- divers et fin de soirée avec apéro convivial

### INSCRIPTION

La participation à l'AG est gratuite. Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de vous inscrire jusqu'au 27 mars 2025 par e-mail à l'adresse

[info@wwf-vs.ch](mailto:info@wwf-vs.ch)



# PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ EN HIVER: ET SI ON UTILISAIT MIEUX L'EAU DE NOS BARRAGES ?

Fin 2021 les ONG environnementales et les principaux producteurs d'électricité se sont réunis pour se mettre d'accord sur 15 projets de barrages hydroélectriques. C'était la «table ronde» de la ancienne conseillère Simonetta Sommaruga.

Il s'agissait alors de couvrir le manque d'électricité hivernale en surélevant certains ouvrages existants ou en construisant de nouveaux. Ces projets devaient encore faire l'objet de clarification approfondie quant à leur faisabilité et sous l'angle de l'économie énergétique et de l'écologie. Or, il s'avère maintenant que parmi ces projets quatre (trois selon le WWF) sont techniquement impossibles à réaliser ou trop coûteux.

Le rehaussement de ces ouvrages (on parle, par exemple, de 32 mètres pour celui de Moiry en Valais), se heurte à des obstacles de taille. Lorsqu'ils sont à double courbure, horizontale et verticale (comme celui du Lac des Toules ou de Montsalvens) toute la géométrie du barrage est modifiée. Il faudra vraisemblablement se contenter de rehaussements de moins de 10 mètres. On n'atteindrait pas l'objectif de couverture de la demande hivernale. (NB: selon le WWF Suisse ce sont 250 à 300 GWH qui manqueraient sur 2 TWH)

Dès lors, plutôt que d'investir dans ces gigantesques travaux ne serait-il pas plus simple et logique de mieux utiliser les barrages existants? En effet, les volumes de stockage des barrages sont sous-utilisés car leur exploitation poursuit essentiellement des buts lucratifs: on ne turbinne pas qu'en été mais également en automne lorsque les prix du kWh sont élevés. Conséquence: le taux de remplissage maximal des barrages est inférieur à 80%. C'est de l'eau en moins à disposition en plein hiver. Le comblement de ce déficit pourrait contribuer à répondre notre manque d'électricité en hiver.

Il s'agirait alors de mieux remplir nos



*Il n'est pas facile de rehausser un barrage, car cela modifie fondamentalement sa géométrie.*

barrages, jusqu'à 90% ou plus, donc turbiner moins en été et en automne. C'est la proposition qui sera prochainement débattue aux Chambres suite au postulat du Conseiller national Bruno Storni.

On est là en plein conflit d'objectifs. D'un côté, l'intérêt public voudrait que l'eau des lacs de retenue reste disponible lorsqu'elle est le plus nécessaire en hiver pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en Suisse, de l'autre l'intérêt privé des entreprises électriques vise à optimiser le turbinage dans un but lucratif. Pour résoudre ce conflit et garantir la disponibilité de l'électricité la Confédération indemnise les centrales électriques afin qu'elle s'abstienne de turbiner une partie de l'eau de leurs barrages. On parle d'une «réserve de force hydraulique». Elle vient d'être renouvelée pour cet hiver.

Si les 15 projets de centrales hydroélectriques à accumulation, acceptés lors de la «table ronde» devaient quand même être réalisés, il devrait au moins être accompagné de la condition qu'ils servent en priorité à l'approvisionnement du pays et non à accroître les bénéfices des entreprises électriques. ■

## SE FORMER EN ENVIRONNEMENT

La formation du sanu «Chef-fe de projet nature et environnement» dans le cadre de laquelle s'est déroulé le projet, prépare à l'examen du brevet fédéral de «Spécialiste de la nature et de l'environnement». La formation dure une année et demi et peut être suivie en cours d'emploi.

Plus d'info sur la formation:  
[sanu.ch/cycle-de-formation](http://sanu.ch/cycle-de-formation)

# FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LE VIGNOBLE, OUI, MAIS COMMENT LE FAIRE?

L'année dernière, 5 étudiant·es de la formation «Chef·fe de projet nature et environnement» du sanu se sont penché·es sur la thématique de la biodiversité dans les domaines viticoles et plus particulièrement dans le domaine du Grand Brûlé à Leytron.

Le groupe de projet a tout d'abord effectué un état des lieux de la flore, de l'avifaune, des insectes ainsi que des types de milieux présents sur le domaine. A la suite de cet état des lieux, des mesures ont été choisies et des recommandations effectuées afin de favoriser la biodiversité sur les parcelles concernées.

## La liste des mesures

Des mesures spécifiques permettant de favoriser certaines espèces cibles, menacées ou vulnérables, typiques du vignoble valaisan: 1) Oiseaux: Rouge-queue à front blanc, Torcol fourmilier, Huppe fasciée, Alouette Lulu, Bruant zizi; 2) Papillons: Azuré du baguenaudier, Mélitée des linaires à feuilles étroites; 3) autres insectes: abeilles sauvages, araignées, coccinelles, syrphes, carabes

Des mesures paysagères comme la plantation d'espèces locales: Baguenaudier, Églantiers et rosiers rugueux, Viérolaine.

Des mesures structurelles comme l'aménagement de petites structures pour les insectes et les reptiles: nichoirs, tas de pierres, tas de sable et terre, tas de bois, tas de branches, hôtel à insectes.

Des mesures concernant l'exploitation du domaine: 1) gestion des néophytes, 2) gestion extensive des talus aux abords du vignoble

Les premières mesures, des nichoirs et des petites structures, ont pu être mises en place en automne 2023. La présentation du projet a permis de sensibiliser les collaborateur·trices et les apprentis de l'école d'Agriculture. Ce projet est un bon exemple d'actions qui peuvent être entreprises en faveur de la biodiversité.



*Une vigne non enherbée et sans aucune structure est pauvre en biodiversité. Il est pourtant possible de faire cohabiter production de vin et nature avec des mesures simples, comme la plantation d'arbustes indigènes, des bordures fleuries, la pose de nichoirs, etc.*

Par ailleurs, il peut certainement servir d'exemple pour d'autres domaines viticoles; c'est dans tous les cas ce qui peut être espéré. Un grand bravo au groupe de projet: Cristiano Carvalho, Jérémie Frossard, Ouahib Gamouri, Vincent Mariéthoz et Isabelle Plan. ■

# FESTIVAL DU FILM VERT: 20ÈME ANNIVERSAIRE À SION

20 ans déjà que le Festival du Film Vert permet à un public de plus en plus nombreux de s'informer et d'échanger autour des thèmes de l'environnement et de la nature. Le Festival se veut un espace où le public peut réfléchir aux questions posées par nos modes de vie – mais aussi découvrir des solutions pour protéger la nature et l'environnement.

Les films présentés parlent du réchauffement climatique, de la disparition de la biodiversité, de la pollution, de notre alimentation ou de questions plus pointues comme l'accaparement des terres ou encore les liens entre crises financières et environnement. La plupart des séances sont suivies d'échanges avec le public, de nombreux réalisateurs, spécialistes et autres personnalités étant invitées à prendre la parole pour répondre aux questions et encourager le public à entreprendre des actions concrètes en faveur de l'environnement. En 2025, le Festival fête ses 20 ans d'existence, ce qui en fait une année spéciale.

Sion a été choisie pour l'inaugurer. La cérémonie d'ouverture de ce 20<sup>ème</sup> anniversaire se déroulera le samedi 8 mars à 19h30, avec notamment la projection du film d'animation Sauvages, de Claude Barras. Le réalisateur a déjà annoncé son intérêt à être présent ce jour-là.

Cette année sera donc particulière pour la capitale valaisanne, puisque c'est là qu'aura lieu la journée d'ouverture de l'ensemble du Festival. Concrètement, de nombreux films seront présentés au Spot, le plus souvent possible en présence du réalisateur ou de la réalisatrice. Lors de la cérémonie d'ouverture, seront remis également les prix du Festival: le Prix Jouvence (décerné par la maison d'éditions), le Prix Albert Schweitzer (décerné par le Centre écologique AS) et le Prix Tournesol (décerné par le comité du FFV). Les projections se poursuivront durant la semaine du 10 mars dans les cinémas de Sion.

**Venez nombreux aux différentes projections! ■**